



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RELÈVE THÉÂTRALE

L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne mettent au concours la 3e bourse de compagnonnage théâtral

Suite aux deux premières expériences très positives menées par Muriel Imbach et Matthias Urban et à l'accueil enthousiaste des milieux professionnels, l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne, s'associent à nouveau afin d'appuyer le travail de metteurs en scène issus de la relève en mettant au concours une bourse de soutien au compagnonnage théâtral dotée d'un montant de 60'000 francs sur deux ans.

En plus des soutiens accordés pour la création théâtrale indépendante et professionnelle, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne souhaitent appuyer conjointement le travail de metteurs en scène issus de la relève, c'est-à-dire au début de leur parcours professionnel tout en ayant déjà à leur actif une certaine pratique théâtrale. Dans cette optique, une bourse d'un montant de 60'000 francs sur une période de deux ans est mise au concours (informations sur www.vd.ch; www.lausanne.ch). Considérant que cette bourse est accordée par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne à parts égales et sur recommandation de leurs commissions du théâtre respectives, elle ne pourra être sollicitée que par les compagnies émergentes établies et travaillant à Lausanne et dans sa région.

Ce soutien vise à développer les compétences des metteurs en scène « émergents » en contribuant financièrement à un compagnonnage d'une durée de deux ans aux côtés d'un metteur en scène confirmé. Durant la première année, le compagnon assistera le metteur en scène, et devra également réaliser un stage hors de Suisse romande, auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Durant la deuxième année, le compagnon aura la possibilité de réaliser son propre projet artistique (création théâtrale) en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le metteur en scène confirmé.

Cette forme de collaboration entre l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne dans le domaine de la culture est proposée suite aux premières expériences fructueuses menées avec Muriel Imbach et Matthias Urban et à l'accueil enthousiaste réservé par les milieux professionnels à cette nouvelle formule.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'ici au 31 décembre 2011.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 octobre 2011

DFJC, Brigitte Waridel, cheffe du service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud, 021 316 07 40
Fabien Ruf, chef du service de la culture de la Ville de Lausanne, 021 315 25 10